



Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 5 février 2026

M. le préfet,
M. l'Inspecteur d'Académie du Rhône,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Cette semaine, une collègue a été violemment agressée en classe avec une arme blanche. Cet acte rappelle la gravité des violences auxquelles sont confrontés les personnels. Il ne peut être ni banalisé ni instrumentalisé : il interroge les conditions d'exercice du métier et le climat scolaire, dans un contexte de moyens en recul.

Le SNES, avec la FSU exprime sa solidarité avec notre collègue grièvement agressée et avec toute la communauté éducative. Nous lui adressons tout notre soutien dans cette épreuve.

Assurer la sécurité exige une politique éducative ambitieuse : davantage de moyens, de prévention, d'accompagnement et une réelle reconnaissance du travail des personnels.

La séquence budgétaire ouverte en octobre, aggravée par l'utilisation une fois encore ou un énième 49.3, a encore éloigné le débat public des enjeux essentiels. Elle alimente une crise démocratique qui s'enracine dans l'affaiblissement des services publics. Or l'école publique, gratuite, obligatoire et laïque, est l'un des principaux outils d'émancipation.

Cette ambition devient pourtant difficile à tenir dans un système dual où le privé trie et renforce les inégalités. Le privé sélectionne :

- **à l'inscription**, selon des critères sociaux ou scolaires : dans le Rhône, 87 % des collèges accueillant les élèves les plus favorisés sont privés ;
- **par la non-réinscription** des élèves jugés indisciplinés ;
- **par sa géographie**, concentré dans les quartiers aisés (47 % d'élèves du secondaire dans le privé à Lyon, contre 5 % à Bron-Chassieu-Mions-Saint-Priest) ;
- **par son offre**, centrée sur les filières générales (97,5 % des élèves de SEGPA sont dans le public ; les ULIS progressent dans le public mais reculent dans le privé).

Ce séparatisme social affaiblit l'école publique, alors même que le privé est financé à plus de 75 % par des fonds publics : plus de 9 millions d'euros versés par la Métropole au titre de la loi Debré, auxquels s'ajoutent 1,2 million d'euros de subventions facultatives de la Métropole et 260 000 € du Département. Pendant ce temps, les dotations publiques s'effondrent : en 2026, elles ne représentent plus que 52 % de celles de 2025, et 22 collèges perdent plus de 90 % de leur budget.

Les besoins, eux, sont criants : températures ingérables à Monnet, Mions et Belleville, amiante au collège Aragon, humidité grave à Grigny, absence de livres au CDI du collège Kraft.

À la veille des municipales, la FSU appelle chacun à prendre ses responsabilités. Nous demandons à l'État, via la Préfecture et la DSDEN, de renforcer les contrôles des établissements privés : financiers (R. 442-16), pédagogiques (L. 442-1), administratifs (R. 442-15).

Nous demandons aussi aux collectivités de renoncer aux subventions facultatives de type Falloux et de revoir le calcul des forfaits d'externat, aujourd'hui variables suivant les collectivités et favorables au privé.

La FSU a rassemblé le mouvement laïque, CGT, UNSA, FCPE et bien d'autres, pour défendre l'école de toute la jeunesse. Un plaidoyer a été élaboré pour les municipales, ainsi qu'un plan de sortie du financement public du privé.

L'école publique garantit l'égalité, protège de tout prosélytisme et permet l'émancipation. Il est urgent que la République laïque la soutienne pleinement. Il n'existe qu'une seule école de la République : **l'école publique et laïque.**